

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 12 décembre 2018**

Communication n° 29/12.2018

Objet: station régionale d'épuration

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les neuf représentants des stations d'épuration existantes, concernées par la régionalisation, et deux suppléants se sont réunis le 20 novembre dernier à Aubonne afin de constituer le nouveau comité politique (COPOL) pour le projet de la STEP régionale.

Les Municipalités de Buchillon et de Saint-Prex ont délégué M. Charly Viquerat, municipal à Etoy, comme représentant de la station d'épuration des trois Communes.

Lors de la séance du 20 novembre, M. Viquerat a été élu président de cet organe. Il succède dans cette fonction à M. Daniel Barbezat, Syndic de Saubraz, qui souhaitait se retirer de la présidence.

La Municipalité

Saint-Prex, le 12 décembre 2018/BR – 101.02.03

Pour tout renseignement, s'adresser à M^{me} Barbara Regamey, municipale, au 079 351 78 37